

Complément en techniques spécialisées en construction - gros oeuvre

- Secteur : [Construction](#)
- Sous-secteur : [Gros oeuvre](#)
- Degré :

Degré supérieur - 7^e année

- Forme d'enseignement : Professionnelle
- Organisé en : Plein exercice

[Partager via Facebook](#) [Envoyer via mail](#)

Tu es en possession de :

- Ton certificat de qualification 6^e Technique « Technicien en construction et travaux publics » ou
- Ton certificat de qualification 6^e Professionnelle « Ouvrier qualifié en construction - gros oeuvre »

Cette année complémentaire va te permettre d'approfondir les compétences acquises précédemment via des techniques spécialisées dans le gros oeuvre (comme par exemple la maçonnerie d'art).

A l'issue de cette formation, tu obtiendras :

- Le certificat de 7^e professionnelle « Complément en techniques spécialisées en construction - gros oeuvre » (CQ7)
- Le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) qui t'ouvre la porte à l'enseignement supérieur
- Une attestation de compétences complémentaires à un CQ6

Les métiers

[Maçon.ne](#)

Les écoles

[Athénée Royal de La Roche-en-Ardenne](#)
[Institut Communal d'Enseignement Technique \(Bastogne\)](#)

Mis à jour le:
03/04/2023